

5.4 Salaires dans le secteur privé :...

Le **salaire net en équivalent temps plein** (EQTP) augmente en moyenne avec la taille de l'entreprise. En 2014, dans le secteur privé (y compris les entreprises publiques), les salariés des entreprises de 5 000 salariés ou plus (12 % des effectifs en EQTP) gagnent en moyenne 2 650 euros nets par mois, contre 1 830 euros pour les salariés des entreprises de moins de dix salariés (18 % des effectifs). La structure des emplois dans les entreprises explique largement ces écarts : les cadres, catégorie socioprofessionnelle la mieux rémunérée (4 100 euros en moyenne) et les professions intermédiaires (2 270 euros) sont plus nombreux dans les grandes entreprises. D'autres effets interviennent néanmoins puisque, pour une même catégorie socioprofessionnelle, le salaire net moyen augmente aussi avec la taille de l'entreprise. Ainsi, les cadres d'une entreprise de 5 000 salariés ou plus gagnent en moyenne 24 % de plus que les cadres dans une entreprise de moins de 10 salariés. Cet écart est de 27 % pour les professions intermédiaires et de 21 % pour les ouvriers. Il est moins prononcé pour les employés (16 %).

Les salaires nets sont en moyenne les plus élevés dans l'industrie (2 460 euros) où la main-d'œuvre est plus souvent qualifiée, et les plus bas dans le commerce (2 030 euros) et la construction (2 040 euros) avec davantage de main-d'œuvre peu qualifiée, plus jeune et donc moins expérimentée.

Dans les services, le salaire net de 2 240 euros en moyenne recouvre de fortes disparités selon l'activité économique : dans les services mixtes – qui regroupent les activités financières et d'assurance, l'information et la communication, les

activités immobilières –, il atteint 3 140 euros, contre 1 750 euros dans les services aux particuliers. Les services mixtes emploient en effet une plus forte proportion de cadres et les services aux particuliers d'employés.

Si le salaire net moyen dans l'ensemble du secteur privé a augmenté de 0,5 % en euros constants entre 2013 et 2014, les progressions ont été plus prononcées dans l'industrie et dans le commerce avec respectivement + 1,1 % et + 0,9 %. Ces évolutions s'inscrivent dans une tendance de long terme. Avec une hausse du salaire net moyen de 0,3 %, les transports et l'entreposage et les services dans leur ensemble ont renoué, comme le commerce, avec les évolutions observées avant la crise de 2008. Le salaire net moyen a notamment augmenté de 0,8 % entre 2013 et 2014 dans les services aux entreprises et dans les services mixtes, alors qu'il est stable dans les services aux particuliers. La hausse du salaire net moyen dans les services aux entreprises intervient après plusieurs années de baisse ou de stabilité. En revanche, il est stable dans la construction (– 0,1 %) entre 2013 et 2014.

Quant à la dispersion des salaires nets en EQTP, mesurée par le **rapport interdécile** (D9/D1), elle est plus importante dans les services (3,2), notamment dans les services mixtes (3,3) qui regroupent des activités très variées. Ainsi, 10 % (en EQTP) des salariés travaillant dans les services perçoivent moins de 1 150 euros net par mois en EQTP (D1) et 10 %, 3 710 euros ou plus (D9). Enfin, les salaires sont davantage dispersés dans l'industrie (3,0) et le commerce (2,7) que dans la construction ou les transports et l'entreposage (2,4). ■

Définitions

Salaire net, salaire en équivalent temps plein (EQTP), rapport interdécile : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les salaires par secteur et par branche professionnelle en 2014. Un regain de pouvoir d'achat des salaires dans l'industrie et les services », *Dares Résultats* n° 005, janvier 2017.
- « Salaires dans le secteur privé. En 2014, le salaire net moyen augmente de 0,5 % en euros constants », *Insee Première* n° 1617, septembre 2016.

... caractéristiques des employeurs 5.4

1. Salaires mensuels nets moyens en EQTP par grand secteur d'activité et catégorie d'unité légale

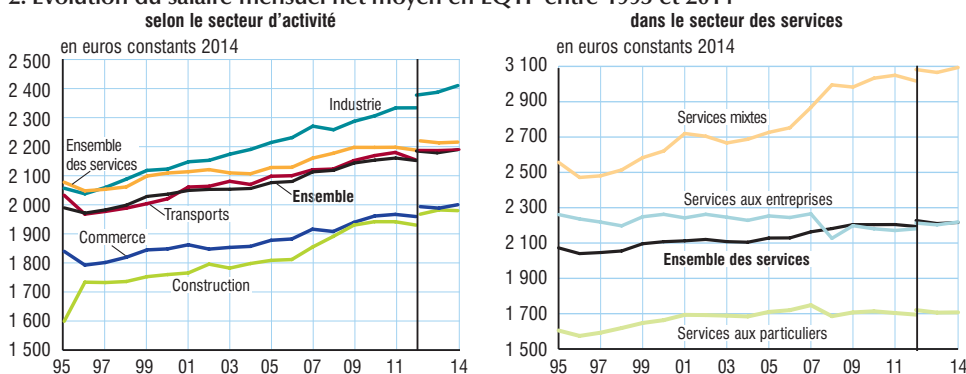
	Salaires en 2014 (en euros)	Évolution 2014/2013 en euros constants (en %)	Structure des effectifs en EQTP en 2014 (en %)	Salaires en 2014 (en euros)			
				Cadres ¹	Prof. interm.	Employés	Ouvriers
Taille de l'unité légale							
Moins de 10 salariés	1 830	0,0	18,4	3 430	1 960	1 520	1 550
De 10 à 19 salariés	2 030	0,1	8,6	3 930	2 130	1 620	1 670
De 20 à 49 salariés	2 110	0,4	11,9	4 130	2 210	1 610	1 700
De 50 à 249 salariés	2 230	0,7	18,2	4 200	2 290	1 620	1 720
De 250 à 999 salariés	2 370	0,1	15,2	4 290	2 310	1 670	1 780
De 1 000 à 4 999 salariés	2 410	1,8	15,2	4 200	2 340	1 720	1 730
5 000 salariés ou plus	2 650	0,7	12,3	4 260	2 490	1 760	1 880
Secteur d'activité de l'établissement							
Industrie	2 460	1,1	18,9	4 450	2 540	1 810	1 850
Construction	2 040	- 0,1	8,2	3 820	2 350	1 800	1 730
Transports et entreposage	2 200	0,3	8,0	3 910	2 340	1 960	1 810
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 030	0,9	17,2	3 990	2 180	1 570	1 680
Services	2 240	0,3	47,7	4 060	2 160	1 620	1 480
Services aux entreprises	2 230	0,8	17,0	4 150	2 180	1 710	1 540
Services aux particuliers	1 750	0,0	8,6	3 210	2 120	1 470	1 560
Services mixtes	3 140	0,8	10,5	4 230	2 430	2 000	1 790
Ensemble	2 230	0,5	100,0	4 100	2 270	1 630	1 700

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France (hors Mayotte), salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS, fichiers définitifs.

2. Évolution du salaire mensuel net moyen en EQTP entre 1995 et 2014

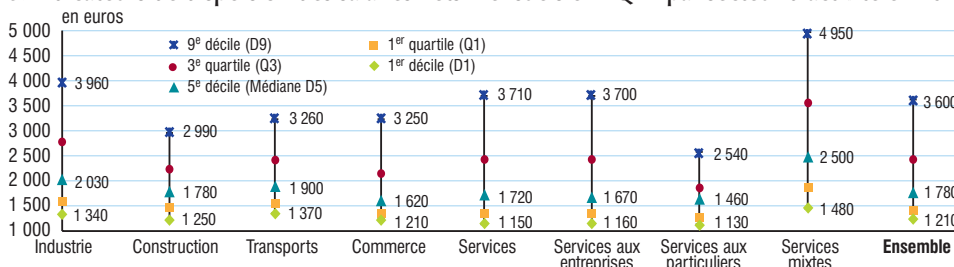


Champ : France (hors Mayotte), jusqu'en 2000 France métropolitaine, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les salariés agricoles et les salariés des particuliers-employeurs.

Note : le passage à la nomenclature d'activités française rév. 2 en 2008 peut introduire une légère rupture dans les séries longues. Depuis 2013, les cotisations patronales aux complémentaires santé obligatoires (CPCSO) entrent dans la mesure du salaire net. Pour 2012, sont reportés les salaires observés ainsi que des salaires estimés comparables à 2013 qui incluent ces cotisations.

Source : Insee, DADS, fichiers définitifs.

3. Indicateurs de dispersion des salaires nets mensuels en EQTP par secteur d'activité en 2014



Champ : France (hors Mayotte), salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers-employeurs.

Lecture : si l'on ordonne les salariés selon leur salaire, les déciles les séparent en dix groupes d'effectifs égaux. Les 10 % de salariés aux salaires les plus faibles dans l'industrie gagnent moins que le 1^{er} décile de salaire (D1), soit moins de 1 340 euros nets par mois en EQTP.

Source : Insee, DADS, fichiers définitifs.